



Au troisième trimestre 2019, le climat des affaires s'est amélioré tandis que le climat de l'emploi s'est dégradé en rythme trimestriel.

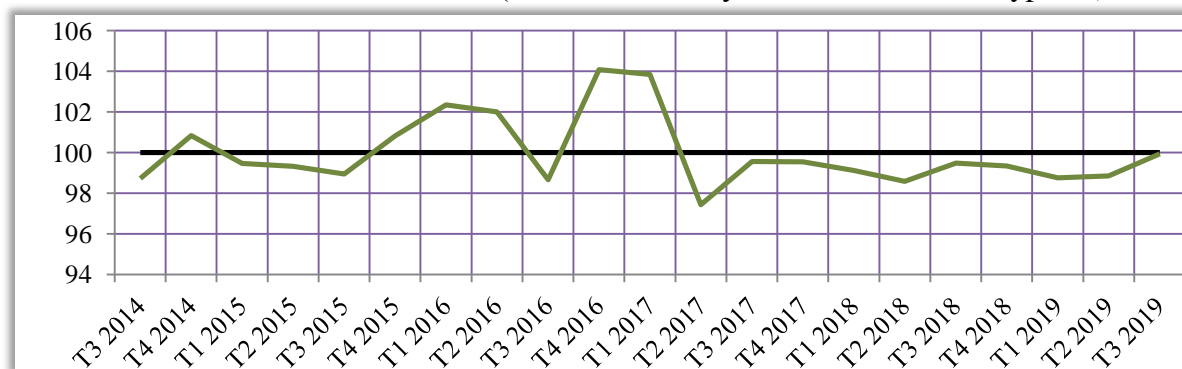
Opinion des chefs d'entreprises	Moyenne de long terme	T3-18 (1)	T2-19 (2)	T3-19 (3)	Variation (3)-(2)	Variation (3)-(1)
Indicateur du climat des affaires	100	99,5	98,8	99,9	1,1	0,5
Industrie	100	102,7	101,8	101,2	-0,6	-1,5
Btp	100	97,1	94,3	96,1	1,8	-1,0
Services	100	98,3	98,5	99,9	1,4	1,6
Commerce	100	98,2	96,0	98,9	2,9	0,7
Indicateur du climat de l'emploi	100	107,4	104,5	98,4	-6,1	-9,0
Industrie	100	108,4	105,5	98,2	-7,3	-10,2
Btp	100	100,1	97,8	99,7	1,9	-0,4

Source : DPEE

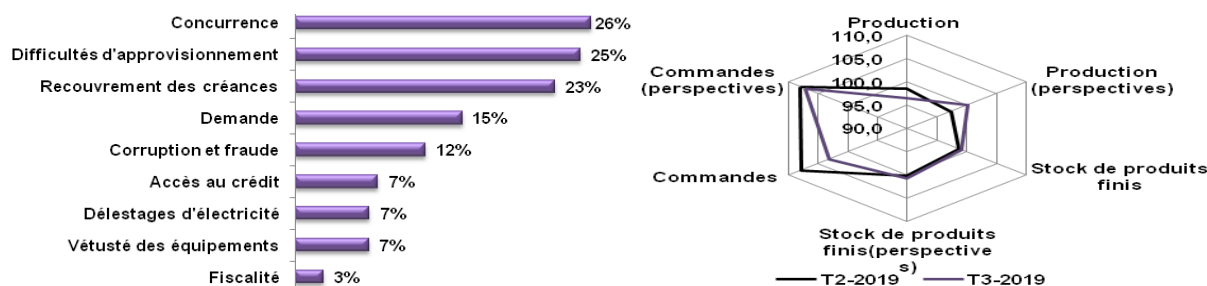
Le climat des affaires s'est amélioré au troisième trimestre 2019

Au troisième trimestre 2019, le climat des affaires s'est renforcé en variation trimestrielle. En effet, l'indicateur qui le synthétise, calculé sur la base des soldes d'opinion des chefs d'entreprises, a gagné 1,1 point. Il est, toutefois, resté en dessous de sa moyenne de long terme. Cette situation traduit les orientations favorables des opinions des entrepreneurs de Btp, services et commerce. Sur une base annuelle, l'indicateur de climat des affaires s'est consolidé de 0,5 point, au troisième trimestre 2019.

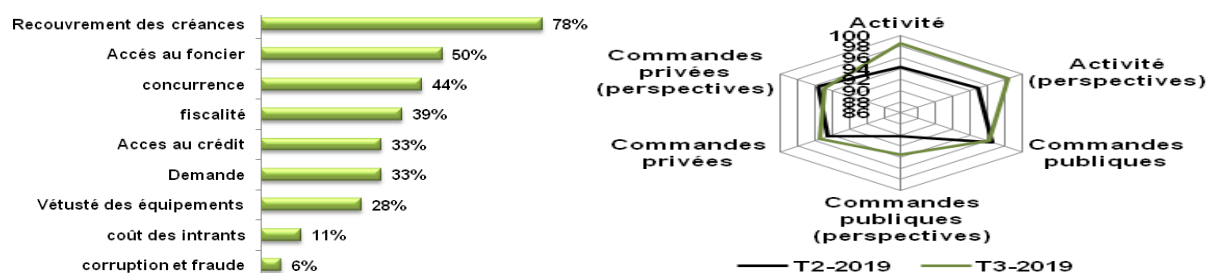
Indicateur du climat des affaires (normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



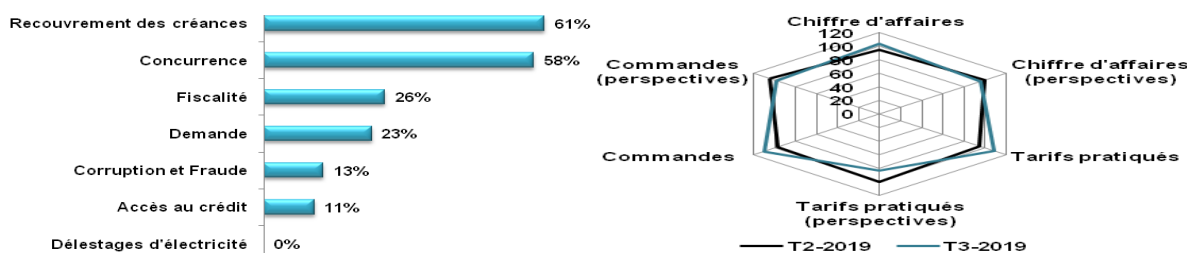
Dans l'industrie, la concurrence supposée déloyale (26%), l'approvisionnement difficile en matières premières (25%), les difficultés de recouvrement des créances (23%) et l'insuffisance de la demande (15%) ont constitué les principales contraintes à l'activité du troisième trimestre 2019, selon les industriels. Au total, le climat des affaires s'est dégradé (-0,6 point) dans le sous-secteur, en rythme trimestriel, sous l'effet des orientations négatives des soldes d'opinion relatifs aux commandes et à la production. S'agissant des stocks de produits finis, le solde d'opinion est resté stable sur la période, au-dessus de la moyenne.



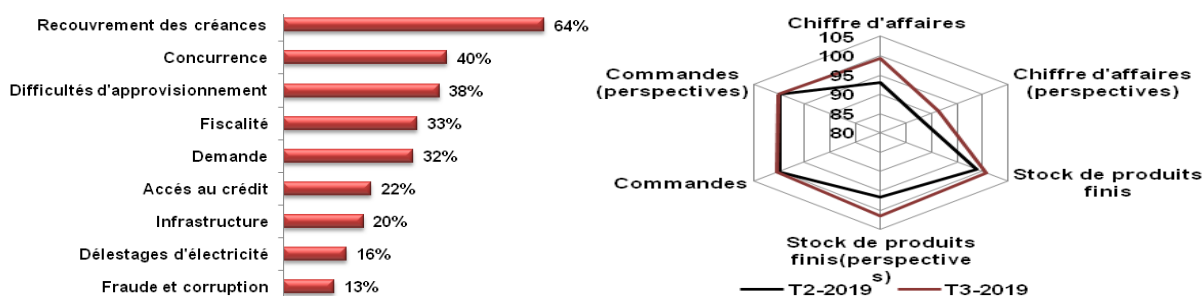
Concernant le sous-secteur des bâtiments et travaux publics, les contraintes les plus citées par les interrogés sont les difficultés de recouvrement des créances (78%), l'accès difficile au foncier (50%), la concurrence supposée déloyale (44%), la fiscalité (39%), l'accès difficile aux crédits (33%) et l'insuffisance de la demande (33%). Néanmoins, le climat des affaires s'est amélioré (+1,8 point) dans le sous-secteur entre le deuxième et le troisième trimestre 2019, en liaison avec les bonnes orientations des soldes d'opinion relatifs à l'activité générale et aux commandes privées. L'optimisme des enquêtés quant aux perspectives d'activité et de commandes publiques a, aussi, contribué à l'amélioration de l'indicateur du sous-secteur.



Au niveau des services, les prestataires interviewés ont majoritairement évoqué, les difficultés de recouvrement des créances (61%), la concurrence jugée déloyale (58%), la fiscalité (26%) et l'insuffisance de la demande (23%) comme les principales entraves au développement de l'activité, durant le troisième trimestre 2019. Toutefois, le climat des affaires s'est bonifié (+1,4 point) dans le sous-secteur, en rythme trimestriel, en rapport avec les orientations favorables des soldes d'opinion des prestataires sur le chiffre d'affaires, les commandes et les tarifs pratiqués.



Dans le sous – secteur commercial, les difficultés de recouvrement des créances (64%), la concurrence supposée déloyale (40%), l’approvisionnement difficile (38%) en marchandises, la fiscalité (33%) et l’insuffisance de la demande (32%) sont majoritairement cités comme contraintes à l’activité des entreprises, au troisième trimestre 2019. Cependant, le climat des affaires s’est amélioré (+2,9 points) dans le sous-secteur en rythme trimestriel, grâce aux consolidations des soldes d’opinion relatifs au niveau de stocks de produits finis et au chiffre d’affaires. L’optimisme des enquêtés quant aux perspectives de chiffre d’affaires et de stocks de produits finis a, également, contribué à la bonne orientation de l’indicateur du sous-secteur.



Le climat de l’emploi s’est dégradé, en variation trimestrielle ; l’indicateur qui le synthétise passe en dessous de sa moyenne de long terme.

En variation trimestrielle, le climat de l’emploi du secteur secondaire s’est dégradé, au troisième trimestre 2019. En effet, l’indicateur qui le synthétise a perdu 6,1 points sur la période pour se situer en dessous de sa moyenne de long terme. La dégradation simultanée des soldes d’opinion sur les évolutions passées et futures de main d’œuvre industrielle explique ce résultat.

Indicateur du climat de l’emploi (normalisé de moyenne 100 et d’écart- type 10)

